

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt octobre, à dix-neuf heures dix, le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Polyvalente de Bieujac sous la présidence de M. Frédéric BIRAC, Maire.

Etaient présents : Mmes DARRIET – MEYER – RISPAIL - JAUBERTIE
MM. CLAUDEL - CHALOUPIN – DELAGE – NORMANT
THOMAS – BORDESSOULLES – DUFFILLOL – MAGOT - RASSIS

Absent excusé : M. GARRIGUES ayant donné procuration à M. NORMANT

Monsieur Guillaume NORMANT est élu secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DU 15 SEPTEMBRE 2022

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a lieu de prononcer des remarques sur le compte rendu de la dernière assemblée. Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Délibération n° 2022-024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2022.

COMPTES DÉPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
16 / 165 / OPFI (DI)	Dépôts et cautionnements reçus	700,00	
21 / 21318 / 10 (DI)	Autres bâtiments publics	7 000,00	
65 / 657341 (DF)	Communes membres du GFP	1 000,00	
Total		8 700,00	0,00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
16 / 165 / OPFI (RI)	Dépôts et cautionnements reçus	712,65	
10 / 10226 / OPFI (RI)	Taxe d'aménagement	6 987,35	
75 / 7588 (RF)	Autres produits divers de gestion courante	1 000,00	
Total		8 700,00	0,00

Le Conseil municipal, le Maire entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité

COLIS DES ANCIENS

Madame Chantal MEYER présente au Conseil Municipal deux devis pour l'acquisition des colis pour nos aînés, distribués à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cela concerne 35 personnes seules et 44 couples. L'entreprise qui fournit cette prestation est la même que l'an passé pour un budget autour de 1 500 €. Le Conseil Municipal fait part de son choix. La commande sera passée dès demain pour une livraison début décembre. La distribution des colis devrait avoir lieu le week-end du 17 et 18 décembre.

Madame Chantal MEYER rappelle la tenue du « pot de bienvenue » aux nouveaux arrivants demain soir à la Salle Polyvalente à 19 h 30. 39 invitations ont été envoyées en plus du personnel communal et des responsables associatifs.

REFLEXION SUR LES FUTURS TRAVAUX DU SIRP

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que le SIRP envisage des travaux sur le site de l'école de Bieujac. En effet, l'objectif est la volonté d'enlever l'Algeco (dont l'emprunt est terminé) qui est trop énergivore et d'aménager le bâti existant pour construire une nouvelle classe. L'enlèvement du préfabriqué permettrait de retrouver la totalité de la surface de la cour de récréation mais aussi de ne plus empiéter chez le voisin mitoyen Monsieur Jean Francis BAURE. Le SIRP a donc mandaté un architecte pour réaliser une étude de faisabilité pour la création d'une classe supplémentaire et le réaménagement de la cour sans nuire au voisinage. Le Conseil Municipal reste dans l'attente d'une proposition du SIRP.

Par ailleurs, un devis du ferronnier bieujacais Jean Sébastien GANS a été établi pour la réalisation d'une enseigne en fer forgé qui sera apposée au fronton de l'école. 3 propositions sont présentées au Conseil Municipal qui opte pour le choix n° 1. Le devis de cet ouvrage s'élève à 2 337,60 € HT.

ENTREPOT COMMUNAL ET AMENAGEMENT DES ABORDS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entrepôt communal est terminé dans ses travaux de réhabilitation. L'entreprise TCB doit juste revenir pour remettre le compteur électrique de chantier à sa place initiale. Ces travaux vont être effectués la semaine prochaine et ont fait l'objet de réserve lors de la réception des travaux. A l'issue de cette dernière intervention, ENEDIS sera contacté pour poser le compteur définitif et permettre l'intervention de l'entreprise chargée des travaux d'électricité.

Par ailleurs, Monsieur le Maire rappelle qu'un montant de près de 6 500 € HT avait été provisionné pour réaliser les travaux d'aménagement des abords du site. Au final, après consultation auprès de notre agent technique communal, il a été décidé de faire cette opération en régie avec l'aide de notre adjoint, Monsieur Jean-François CHALOUPIN. Au final, avec la fourniture de géotextile et de calcaire, le montant de l'opération s'élève en tout à 2 700 € TTC donc une économie importante pour notre Commune.

De plus Monsieur le Maire a recueilli les avis du voisinage qui sont positifs car le bâtiment s'inscrit totalement dans le cadre d'un environnement pavillonnaire.

Il restera à réaliser la clôture mitoyenne avec Monsieur PETIT comme la Commune s'y était engagée.

L'idée d'une inauguration du bâtiment en 2023 est évoquée.

PROJET DE RENOVATION DE LA ROUTE DE SABLET

Monsieur le Maire fait un point au Conseil Municipal concernant le dossier de la Route de Sablet. Cette voie communale possède la particularité d'être mitoyenne en son axe avec la Commune de Saint Loubert. Très passante et empruntée par les bus scolaires, cette route est très dégradée depuis des années (nids de poule récurrents, rives érodées) et ce malgré les régulières interventions des élus à coup de tonnes d'enrobé à froid. C'est pourquoi, après une entrevue avec le Monsieur le Maire de Saint Loubert, Monsieur Christopher LATAPY, il a été décidé, pour 2023, d'envisager

ensemble des travaux d'envergure. Même s'il a déjà fait établir par une entreprise un devis de réhabilitation de son côté de route, il est prévu de se rencontrer ensemble prochainement avec l'entreprise (le 10 novembre). Le devis de Saint Loubert est à hauteur de 6 200 € HT. Un autre rendez-vous sera pris avec une autre entreprise pour établir un autre devis.

Monsieur le Maire indique qu'il va tenter d'obtenir des subventions, notamment en direction du Département en raison du passage du bus scolaire sur cette voie.

De plus, Monsieur le Maire souhaite faire établir des devis pour l'Allée de Mauco (dans la continuité des travaux de busage des fossés déjà réalisés) ainsi que pour la Route de Bartazac notamment pour les secteurs de Lalauze et de Baudichon.

COMPTE RENDU DES REUNIONS

- Monsieur Guillaume NORMANT a assisté à la dernière réunion du **SICTOM** le 21 septembre dernier. Outre des décisions pour l'acquisition de matériels (composteur, trémie, remorques...), l'un des éléments importants de cette réunion concerne la future expérimentation du porte à porte pour le tri des déchets. Dès 2023, quelques communes du SICTOM (Hostens, Balizac, etc...) vont recevoir pour chaque foyer un conteneur jaune conséquent pour recueillir les emballages plastiques et papier. Ces conteneurs seront ramassés tous les 15 jours pour un passage hebdomadaire pour les poubelles domestiques.

Au terme de l'année 2023, un bilan de cette action sera tiré avec notamment la notion de la diminution des volumes apportés en déchetterie. Si l'opération s'avère concluante, elle sera généralisée à l'ensemble du territoire du SICTOM.

Enfin, le référé porté par des associations environnementales contre TRIGIRONDE a été rejeté ce qui permet de faire la poursuite des travaux de cette infrastructure capitale pour notre syndicat et notre territoire.

- Madame Mélanie DARRIET fait état de la dernière réunion du **SISS**. Deux sujets principaux ont été abordés. Tout d'abord des conventions ont été signées avec diverses entités notamment le Stade Langonnais Rugby ou le Lycée de Bazas. Ensuite, la procédure d'Appel d'Offres est terminée concernant l'étude de mise en photovoltaïque de la toiture des garages des bus, soit 1 590 m².

- Madame Mélanie DARRIET a participé à la dernière réunion du **SIRP**. Le bilan de la rentrée scolaire est satisfaisant. A noter quelques jeux d'écritures budgétaires et également le don par un mécène anonyme d'armoires frigorifiques. Le SIRP était en attente de la subvention de la CAF pour cette année : elle est renouvelée ce qui va permettre de financer l'actuelle année scolaire au niveau des TAP.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Fêtes et Cérémonies : Madame Chantal MEYER rappelle la tenue de la rencontre citoyenne prévue le samedi 19 novembre prochain à partir de 10 heures à la Salle Polyvalente. Cette manifestation est dans la continuité des réunions qui s'étaient tenues avant la campagne électorale. Il était prévu de faire le point tous les ans avec les citoyens bieujacais sur les actions municipales et sur les remarques des habitants. Le Covid 19 n'ayant pas permis ces rencontres en 2020 et 2021, il est aujourd'hui naturel de retrouver ce rendez-vous participatif avec la population.

Commission Communication et Informations : Madame Mélanie DARRIET signale que la page Facebook de la Commune est désormais ouverte et que la rédaction du bulletin municipal est en cours pour une parution et diffusion vers la mi-décembre.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal d'un courrier du Conseil Départemental de la Gironde reçu en Mairie faisant suite à la demande de limitation de vitesse et de sécurisation de la Route des Poupettes exprimée par écrit par les riverains de cette voie. Ce courrier adressé au Département avait été lu lors de la dernière séance du Conseil Municipal et avait recueilli le soutien total de l'ensemble des élus. Force est de constater que cette action a été efficace car suite à ce courrier, les services du Département ont revu leurs positions et reconnu leurs torts dans la notion de dangerosité de cette portion de départementale. La Route des Poupettes va donc passer à 50 km/h depuis le carrefour de la Route de Bartzac jusqu'au pont du Beuve. De plus, le Département indique la possibilité de poser deux panneaux signalant la sortie du chemin privé de Coquet ainsi que la sortie de l'Impasse Pichauqué. Par contre, ces panneaux seront à la charge de la Commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge financièrement l'acquisition et la pose de ces deux panneaux et se félicite de l'heureuse issue de ce dossier.

- Madame Chantal MEYER présente au Conseil Municipal les détails de la nouvelle manifestation municipale dite « Fête des Lumières » prévue le vendredi 9 décembre prochain. Elle souhaite également la mise en place de deux sapins, l'un sur la Place des Marronniers et l'autre à la Salle Polyvalente. Par ailleurs, du matériel pour réparer les guirlandes lumineuses de Noël sera acheté et Monsieur Dominique DELAGE va se charger de la réparation de ces enseignes festives municipales. Enfin, Madame Chantal MEYER s'est renseigné pour l'achat d'Ecocup par la Commune en direction des associations. Il s'avère que les montants sont trop élevés et que le prêt de ces verres en plastique par le SICTOM est bien plus pratique et avantageux.

- Madame Séverine RISPAIL signale la difficulté de plus en plus importante de faire respecter l'espace réservé aux piétons au droit de l'entrée de l'Ecole de Bieujac. Nombres de véhicules encombrant cet emplacement à l'heure de la sortie des classes ou du retour des séances de sport. Elle demande si on ne pourrait pas sanctuariser cette place afin d'éviter qu'un véhicule ne condamne l'accès à ce passage sécuritaire.

Monsieur le Maire indique qu'une matérialisation au sol sera réalisée en régie au plus vite avant une future peinture définitive effectuée par une entreprise spécialisée en 2023.

Monsieur Ludovic BORDESSOULES signale qu'il sera peut-être nécessaire de rajouter une contrainte physique de type plot amovible ou bien scellé au sol.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au jeudi 17 novembre prochain à 19 heures.

FIN DE LA SEANCE à 21 H 20